

PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 6 AOÛT 2012

Session ordinaire du Conseil municipal de Lotbinière, tenue le sixième jour du mois d'août, l'an deux mille douze à 20h00, au 7440 Marie-Victorin, Lotbinière.

Présences : Madame Sylvia Isabelle
Madame Christine Lévesque
Monsieur Werner Banz
Monsieur François Lafleur
Monsieur Richard Lemay, formant quorum, sous la présidence de monsieur Maurice Sénécal, maire.

1 poste vacant

Madame Valérie Le Jeune, directrice générale et secrétaire-trésorière, participe à la rencontre à titre de secrétaire-trésorière.

Ordre du jour

Ouverture de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2012
3. Gestion budgétaire et approbation des comptes
4. Période d'informations ou commentaires du public
5. **Affaires courantes**
 - 5.1. D- Offre de service en droit municipal
 - 5.2. D- Défi Jeunesse- tournoi de golf bénéfice
 - 5.3. D- Reconnaissance aux fins de l'exemption de taxes foncières, Moulin du Portage
6. **Service à la population**
 - 6.1 **Aménagement du territoire**
 - 6.1.1
 - 6.2 **Sécurité publique**
 - 6.2.1
 - 6.3 **Travaux publics**
 - 6.3.1 D- Soumission pour les travaux de la mise en place d'une rampe de mise à l'eau au quai
 - 6.3.2 D- Demande de mise en place d'une clôture mitoyenne au 22, Chemin Vieille Église
 - 6.3.3 D- Demande de remplacement d'une haie située au 22, Chemin Vieille Église
 - 6.3.4 D- Demande d'émondage d'arbres au terrain municipal par les locataires du 20, rue Joly
 - 6.3.5
 - 6.4 **Hygiène du milieu**
 - 6.4.1. D- Nomination des membres du comité intermunicipal Lotbinière-Leclercville concernant l'entente de traitement et de transport d'eau brute potable
 - 6.4.2.
 - 6.5 **Loisirs et Familles**
 - 6.5.1
 - 6.6 **Culture et Famille**
 - 6.6.1 D- Offre de service concernant la préparation des documents de l'appel d'offres pour les travaux de réfection de la Chapelle de Procession
 - 6.6.2 D- Adoption du document cadre de la politique familiale, municipale et Amie des aînés
 - 6.6.3 D- Plan d'action de la politique familiale, municipale et Amie des aînés
- 7 Période de questions : règlement # 178-2007 de la municipalité de Lotbinière
- 8 Levée de l'assemblée.

115-2012 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Christine Lévesque,
Appuyé par monsieur François Lafleur,
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

116-2012 Adoption du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2012

Il est proposé par monsieur Werner Banz,
Appuyé par monsieur François Lafleur,

Initiales du maire : _____
Secrétaire-trésorière : _____

Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2012 tel que transcrit au livre des délibérations.

117-2012 Gestion budgétaire et approbation des comptes

Les membres du Conseil ont reçu un rapport sur l'état des revenus & dépenses daté du 02 août 2012 et une liste des comptes à payer;

Il est proposé par monsieur Richard Lemay,

Appuyé par monsieur François Lafleur,

Et résolu unanimement d'accepter le rapport de la gestion financière, de ratifier les comptes incompressibles et de délégation de pouvoir et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

Liste des comptes soumis pour un total de 113 632.76\$;

Les salaires de juillet 2012 représentent un montant de 24 964.61\$;

Ces pièces justificatives sont déposées aux archives de la municipalité.

Certificat de crédits suffisants # 281.

Période d'informations ou commentaires du public

Affaires courantes :

118-2012 Offre de services professionnels en droit municipal

Attendu que la municipalité doit se pourvoir d'un abonnement à un service juridique professionnel et a demandé une offre de services à cet effet;

Attendu la réception de l'offre de Me Daniel Bouchard des avocats Lavery, de Billy;

Attendu que la municipalité utilise ce service juridique depuis plusieurs années;

Attendu que cet abonnement prend effet du 1^{er} août 2012 au 31 juillet 2013;

Il est proposé par madame Christine Lévesque,

Appuyé par monsieur Werner Banz,

Et résolu unanimement d'accepter la proposition de ce service à un coût de 1 000 \$ annuellement payable sur facturation au rythme de deux fois par année.

119-2012 Défi Jeunesse- tournoi de golf bénéfice

Attendu que Défi Jeunesse, organisme sans but lucratif, œuvre dans la municipalité de Lotbinière depuis 1986;

Attendu que cet organisme rend service à la municipalité de multiples façons;

Attendu qu'un tournoi de golf annuel bénéfice est organisé le 30 août prochain, au club de golf Lotbinière, situé à St-Gilles;

Il est proposé par monsieur Richard Lemay,

Appuyé par madame Sylvia Isabelle,

Et résolu unanimement d'accorder un montant de 700\$ (sept cents dollars) pour inscrire une équipe de 4 personnes à ce tournoi de golf en soutien à cette activité de financement.

120-2012 Reconnaissance aux fins de l'exemption de taxes foncières, Moulin du Portage

Attendu que le Moulin du Portage, situé au 1080, rang St-François, détient une reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières depuis le 16 mai 2003;

Attendu que dans le cadre de la révision périodique, l'organisme demande à la commission municipale du Québec de reconduire cette reconnaissance;

Attendu qu'en vertu de l'article 243.23 de la loi sur la fiscalité municipale, la commission doit consulter la municipalité concernée;

Attendu que le conseil municipal de Lotbinière prend acte de cette demande de reconnaissance;

Attendu que l'organisme « La société des amis du Moulin du Portage » est voué à la culture et opère des activités en ce sens et contribue à faire connaître notre milieu par son dynamisme;

Il est proposé par monsieur Werner Banz,

Appuyé par madame Sylvia Isabelle,

Et résolu unanimement que le conseil municipal de Lotbinière apporte son soutien pour que l'organisme soit reconnu aux fins de l'exemption des taxes foncières.

Service à la population

Aménagement du territoire

Sécurité publique

Travaux publics

121-2012 Soumissions pour les travaux de la mise en place d'une rampe de mise à l'eau au quai

Attendu que la municipalité a effectué un appel d'offre publique concernant les travaux pour la mise en place d'une rampe de mise à l'eau au quai;

Attendu que l'ouverture des soumissions s'est tenue le 30 juillet dernier, et qu'un seul soumissionnaire a déposé sa soumission, en l'occurrence, Excavation Pierre Coulombe et fils S.E.N.C.;

Attendu que la soumission est jugée conforme suite aux vérifications effectuées de concert avec la firme d'ingénieurs Leroux, Beaudoin, Hurens et ass. inc., en y apportant une correction de montant inscrit au point 2.1.2.9 à la soumission déposée;

Attendu que le conseil octroi le contrat pour l'option « B » au montant de 151 354\$;

Attendu que le budget 2012 prévoit des dépenses de 75 000\$ (soixante quinze mille dollars) pour ce projet;

Attendu que l'excédent dépassant le budget sera puisé à même le surplus accumulé de l'exercice 2011, ainsi que les honoraires pour ce dossier;

Il est proposé par monsieur François Lafleur,

Appuyé par monsieur Richard Lemay,

Et résolu unanimement d'autoriser les travaux, pour une première phase, soit l'item 2.1.1 descente asphaltée pour un montant de 9 763\$; l'item 2.1.2 descente en blocs armoflex au montant de 75 132\$; l'item 2.1.3 aménagement et ouvrages connexes au montant de 20 105\$ à l'entreprise Excavation Pierre Coulombe et fils S.E.N.C., pour un montant de 105 000\$ (cent cinq mille dollars) plus taxes applicables. La municipalité reporte les travaux non réalisés cette année.

122-2012 Demande de mise en place d'une clôture mitoyenne au 22, chemin Vieille Église

Attendu que la municipalité a reçu une demande pour effectuer la mise en place d'une clôture mitoyenne à l'arrière du 22, chemin de la Vieille Église;

Attendu que la municipalité a procédé à une demande de soumission à cet effet;

Il est proposé par monsieur Werner Banz,

Appuyé par monsieur Richard Lemay,

Et résolu unanimement de procéder aux travaux de mise en place de la clôture selon la soumission présentée par Les Clôtures JPN inc., au montant de 2 695\$ (deux mille six cent quatre-vingt quinze dollars) plus taxes applicables, en exigeant une entente écrite de paiement pour la moitié des travaux au propriétaire contiguë de la clôture mitoyenne du 22, chemin de la Vieille Église, selon les dispositions du code civil.

123-2012 Demande de remplacement d'une haie située au 22, chemin Vieille Église

Attendu que la municipalité a reçu une demande de remplacement d'une haie située au 22, chemin Vieille Église;

Attendu qu'une lettre fut remise en mains propres à l'entrepreneur Gazon court pour lui signifier de rectifier la situation, le 05 juillet dernier;

Il est proposé par monsieur Richard Lemay,

Appuyé par madame Sylvia Isabelle,

Et résolu unanimement que la municipalité suivra le dossier en cours et en avisera la propriétaire.

124-2012 Demande d'émondage d'arbres pour le terrain municipal par les locataires du 20, rue Joly

Attendu que la municipalité a reçu une demande d'émondage d'arbres pour le terrain municipal situé dans le secteur du 20, rue Joly;

Attendu que cette demande vise à permettre une vue sur le fleuve St-Laurent;

Il est proposé par monsieur François Lafleur,

Appuyé par madame Christine Lévesque,

Et résolu unanimement que la directrice générale effectue une demande de soumissions par invitation à des compagnies d'émondage pour l'ensemble des terrains municipaux.

Hygiène du milieu

125-2012 Nomination des membres du comité intermunicipal Lotbinière – Leclercville concernant l'entente en matière de traitement et de transport d'eau brute potable

Attendu que la municipalité de Lotbinière, conjointement avec la municipalité de Leclercville formera un comité consultatif intermunicipal;
Attendu que ledit comité est composé de deux membres de chacun des conseils municipaux liés à l'entente et que l'inspecteur municipal de chacune des municipalités peut en faire partie;
Attendu que ce comité a pour fonction de faire l'étude de toute question se rapportant à l'entente et de soumettre aux municipalités concernées toute recommandation jugée utile à cet égard;
Attendu que ledit comité aura aussi pour fonction de surveiller le respect des engagements de chacune des municipalités liées à l'entente;
Attendu que le comité peut adopter toute règle jugée nécessaire pour sa régie interne;
Il est proposé par monsieur Werner Banz,
Appuyé par monsieur Richard Lemay,
Et résolu unanimement de nommer sur ce comité messieurs Maurice Sénécal, maire, François Lafleur, conseiller municipal ainsi que Louis De La Chevrotière, inspecteur municipal.

Loisirs et Familles

Culture et Familles

126-2012 Offre de service concernant la préparation des documents de l'appel d'offres pour les travaux de réfection de la Chapelle de Procession

Attendu que la municipalité de Lotbinière a obtenu une subvention provinciale concernant la réfection de la Chapelle de Procession;
Attendu que la subvention accordée inclut les frais concernant la préparation des documents de l'appel d'offres par un professionnel pour les dits travaux;
Attendu l'offre de service professionnel reçue par Dominique Blais, architecte;
Il est proposé par monsieur François Lafleur,
Appuyé par monsieur Richard Lemay,
Et résolu unanimement de retenir les services professionnels de M. Dominique Blais, architecte pour la préparation des documents d'appel d'offres pour les travaux de réfection, au montant de 8 860\$ (huit mille huit cent soixante dollars) plus taxes.

127-2012 Adoption du document cadre de la politique familiale, municipale et Amie des aînés

Attendu que la municipalité désire adopter une politique familiale municipale et Amie des aînés;
Attendu que cette politique a pour mission de contribuer à l'amélioration du milieu de vie des familles et des aînés;
Attendu que cette politique est une déclaration officielle de valeur et de reconnaissance envers les familles et les aînés;
Attendu que cette politique fournit un cadre de référence ayant pour but de favoriser le développement «penser et agir en famille »;
Attendu que la politique identifie et encourage la concertation et le partenariat des intervenants vers des actions communes en faveur du mieux être des familles et des aînés;
Il est proposé par monsieur Richard Lemay,
Appuyé par monsieur Werner Banz,
Et résolu unanimement d'accepter le document cadre de la politique familiale municipale et Amie des aînés élaboré par le comité municipal présenté à la municipalité.

Plan d'action de la politique familiale, municipale et Amie des aînés

Le conseil municipal prend acte du dépôt du document et reporte le point à la séance de septembre prochain.

128-2012 Nomination d'un représentant municipal à la CADEF

Attendu que les représentants du comité de la CADEF ont signifié leur intention de mettre fin à leur mandat;
Attendu que la municipalité désire poursuivre la mission de l'organisme;
Attendu que la municipalité nomme un représentant municipal pour siéger à ce comité;
Il est proposé par monsieur Werner Banz,
Appuyé par monsieur François Lafleur,

Initiales du maire : _____
Secrétaire-trésorière : _____

Et résolu unanimement de nommer Madame Sylvia Isabelle comme représentante municipale au sein de la CADEF.

Période de questions : règlement #178-2007 de la municipalité de Lotbinière

129-2012 Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Christine Lévesque,
Et résolu unanimement de lever la présente séance à 21h10.

Constat

Par sa signature, le maire reconnaît qu'il approuve en même temps chacune des résolutions contenues dans le présent procès-verbal et conséquemment, il renonce à l'exercice de son droit de veto.

Maurice Sénécal, maire

Valérie Le Jeune, dir. gén. et sec.-trés.

FIN DU PROCÈS-VERBAL